

**Objet : COURRIERS EN ATTENTE DE REPONSE
(Association pour une démocratie directe)**



Date : le 25 juin 2010 à 15:47

Expéditeur : M. LEBRETON Hervé

De : contact@pour-une-democratie-directe.fr

Destinataire : Mme LE MOAL Colette, députée

A : permanence@colette-lemoal.fr

M. LEBRETON Hervé
Président de l'association
pour une démocratie directe.
BP 9, 47630 PRAYSSAS

www.pour-une-democratie-directe.fr

A l'attention de Mme Colette Le Moal, Députée des Yvelines

Madame la députée,

Je vous ai envoyé deux courriers à l'Assemblée nationale qui restent à ce jour sans réponse. Aussi ai-je téléphoné, ce jour, à votre permanence parlementaire pour en connaître la raison. Mon interlocuteur m'a confirmé que vous répondiez bien évidemment à tous les courriers et que le plus simple était de vous renvoyer une nouvelle fois les documents par mail.

Assuré de votre dévouement et de l'intérêt que vous porterez à mes courriers, je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression des sentiments très respectueux d'un simple citoyen.

M. Lebreton Hervé

liens :

 [\(11-02-2010\) LETTRE OUVERTE AUX DEPUTES : « Les députés du pays des droits de l'homme et du citoyen sont-ils prêts à abolir leurs privilèges ? »](#)

 [\(27-04-2010\) LETTRE OUVERTE AUX DEPUTES : « Abstention record des députés pour la démocratie ! »](#)